



## Communiqué de l'Intersyndicale UNSA - FO - CGT du 6 novembre 2023 Aux représentants de la Présidente en CDS

Nous avons bien reçu le dossier support relatif à la Commission du Dialogue Social (CDS) prévue pour le 6 novembre...

**Toutefois, nous souhaitons vous informer qu'après examen attentif de celui-ci et des événements récents, l'intersyndicale a décidé de ne pas participer à cette réunion.**

### Pourquoi ?

**Permettez-nous de préciser les raisons fondamentales de cette décision.**

À la suite de l'engagement pris par les élus lors de la dernière séance plénière, visant à instaurer une compensation pour les agents gravement malades qui subiront une baisse significative de salaire fin novembre, nos multiples sollicitations sont restées sans retour.

Que ce soit M. le Vice-Président Patrick Ayache, la Présidente Marie-Guite Dufay, la DGA Anne-Marie Olesky, la DRH Céline Granier, ou tout autre représentant de l'autorité territoriale, le manque de réponse ne peut qu'entraver le développement d'un climat de confiance et de dialogue constructif.

Cette absence de communication et de clarification sur les mesures de compensation interroge non seulement sur la sincérité des promesses formulées le 20 octobre 2023 mais aussi sur la volonté réelle de l'administration à trouver une solution.

**De plus, l'administration a choisi d'introduire, dans l'agenda de cette CDS du 6 novembre, des sujets qui semblent provoquer plutôt qu'apaiser le climat social.**

L'ordre du jour aborde notamment la question controversée des lycées prétendument surdotés en personnel, où l'on avance que certains établissements disposeraient de 4, 5, 6, 7, 8... **de 19 agents excédentaires. Sérieusement ?** Une telle

**affirmation ne peut que susciter notre consternation et notre désaccord.**

Ajouté à cela, nous découvrons un nouveau dossier concernant la réduction de l'enveloppe budgétaire allouée au remplacement des agents malades qui vient amplifier notre mécontentement et nos inquiétudes quant aux régressions sociales à venir.

Ajouté à cela un autre point préoccupant figure dans le dossier de la CDS du 6 novembre : la proposition de l'administration de précariser davantage les agents contractuels dans les lycées, en envisageant de mettre fin à leurs contrats au 16 juin !

Ajouté à cela le projet de ne plus remplacer les personnels en temps partiel thérapeutique.

Ajouté à cela...

**...Les projets à venir des représentants de la Présidente, ainsi que leur attitude qui semblent prêts à avancer en dépit d'un contexte déjà tendu avec les syndicats, constitue non seulement une provocation mais aussi une source d'inquiétude majeure.**

S'engager dans cette CDS sous ces auspices serait de notre part une acceptation d'un dialogue de surface, où les voix syndicales ne trouvent pas d'écho et où les préoccupations majeures des agents restent sans réponse. **Une telle participation servirait uniquement les intérêts des représentants de la Présidente au détriment de ceux des agents que nous défendons.**

L'intersyndicale reste cependant attachée au principe d'un dialogue ouvert et constructif. Nous sommes prêts à reconsidérer notre position à la condition **que les représentants de la Présidente démontrent une volonté claire d'améliorer les conditions de dialogue social et de mettre un frein aux initiatives qui engendrent une régression sociale.**